

**SYNDICAT MIXTE ADEVA PAYS VITRYAT**  
**Séance du 09 février 2021** **DE\_2021\_003**  
**INGENIERIE TERRITORIALE\_DISPOSITIF REGIONAL DE SOUTIEN A**  
**L'INGENIERIE PAYS 2021**

**Membres en exercice : 22**

Date de la convocation: 02/02/2021

*L'an deux mille vingt-et-un et le neuf février à 9 h 30 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la salle SALLE DES LOISIRS DE BIGNICOURT/MARNE sous la présidence de Monsieur Daniel FONTAINE*

**Présents : 18**

**Votants: 16**

**Pour: 16**

**Contre: 0**

**Abstentions: 0**

**Présents :** Jean-Pierre BOUQUET, Eric CHAVEROU, Pascale CHEVALLOT, Romain DESANLIS, Daniel FONTAINE, Jean-Pierre FORMET, Hugues GERARDIN, Claude GUICHON, Caroline ISSENHUTH, Mickael JACQUEMIN, Sylvain LANFROY, Jean-Louis ROYER, Marylène SIMONNET, Daniel STOLL, Pascal TRAMONTANA, Sylvain VALOTA

Présent(s) non votants : François GSELL, Isabelle LANIESSÉ

**Représentés:**

**Excusés:** Bernard AUBRY, Michel BOULANT, Charles DE COURSON, Thibaut DUCHÊNE, Pascal ERRE, Christian LEMOINE, Linda MUNSTER, Isabelle PESTRE, Elisabeth SEVENIER-MULLER

**Absents:** Michel BENETON, Corinne DAHERON, Olivier DELCOMBEL, Edith ERRE, Florence LOISELET, Olivier MALOU, Thierry MOUTON, Jean-Paul PAGEAU, Alain PAUPHILET, Jean-Jacques POIGNANT

**Secrétaire de séance:** Jean-Louis ROYER

**Objet: INGENIERIE TERRITORIALE\_DISPOSITIF REGIONAL DE SOUTIEN A**  
**L'INGENIERIE PAYS 2021 - DE\_2021\_003**

Dans le cadre du dispositif du Conseil Régional Grand Est « Soutien à l'Ingénierie Territoriale », le Pays Vitryat peut solliciter une participation au financement de 2 postes de chargé de mission au titre de l'année 2021 avec un taux de participation de 50% des salaires chargés, plafonnée à 40 000,00 €.

Par ce dispositif, la Région Grand Est donne aux territoires ruraux des moyens d'animation et de mise en réseau des acteurs publics et privés afin de :

- connecter ou mutualiser les projets pour développer des services, des activités et des emplois,
- valoriser les partenariats locaux,
- décliner les politiques régionales à l'échelle des territoires
- faire émerger des projets structurants et articulés entre eux : prise en compte la trame verte et bleue dans les projets des communes et des EPCI,
- favoriser la transition énergétique,
- développer l'artisanat local.

Les chargés de mission généralistes auront notamment pour mission :

PREFECTURE DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 19/02/2021  
051-200061083-20210209-DE\_2021\_003-DE

- l'animation des 3 thématiques permettant la mise œuvre du projet de territoire (le Service à la population, le Développement territorial et l'Economie-Emploi)
- l'élaboration de schéma directeur, de plans d'actions et le suivi de leur mise en œuvre afin d'assurer une mutualisation et une coordination des projets à l'échelle du Territoire
- l'élaboration des candidatures aux appels à projets, contractualisation et demandes de subvention pour les projets cadrant avec les politiques régionales
- l'élaboration des cahiers des charges et la coordination des études menées
- la coordination d'actions de formation, de promotion, de communication en lien avec la promotion territoriale
- L'accompagnement des porteurs de projet (démarche projet, montage des dossiers, ingénierie financière, ...)

### Le comité syndical

Considérant les critères d'éligibilité du Dispositif « Ingénierie territoriale 2018-2021 » du Conseil Régional Grand-Est,

### Propose

- De solliciter la participation du Conseil Régional Grand Est au financement d'1 poste de Chef de Projet et d'1 poste de Chargé de mission généraliste selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Postes	ETP	Dépenses	Recettes		
		Salaires chargés	Subventions Conseil régional	Autres	Reste à charge
Chef de projet	1	53 420 €	21 368 €	12 821 €	19 231 €
Mission Généraliste	1	36 200 €	18 100 €	-	18 100 €
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>89 620€</b>	<b>39 468 €</b>	<b>12 821€</b>	<b>37 331 €</b>

- D'autoriser le Président ou son représentant à négocier, signer tout document relatif à la mise en œuvre de l'ingénierie territoriale.

➤ **Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve à l'unanimité les décisions suivantes :**

- **Solliciter la participation du Conseil Régional Grand Est au financement d'1 poste de Chef de Projet et d'1 poste de Chargé de mission généraliste selon le plan de financement prévisionnel suivant :**

Postes	ETP	Dépenses	Recettes		
		Salaires chargés	Subventions Conseil régional	Autres	Reste à charge
Chef de projet	1	53 420 €	21 368 €	12 821 €	19 231 €
Mission Généraliste	1	36 200 €	18 100 €	-	18 100 €
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>89 620€</b>	<b>39 468 €</b>	<b>12 821€</b>	<b>37 331 €</b>



- et autorise le Président ou son représentant à négocier, signer tout document relatif à la mise en œuvre de l'ingénierie territoriale.

Fait et délibéré à la (au) SALLE DES LOISIRS DE BIGNICOURT/MARNE

Le 09 février 2021

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président,  
Daniel FONTAINE



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

